



2018/021

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCEL SUR SEILLE

SÉANCE DU 09 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal a été convoqué le 02 juillet 2018 pour la séance du 09 juillet à 20h00 en séance ordinaire, par Alain CHANE, le Maire.

ORDRE DU JOUR :

- 15-2018. Recensement 2018: désignation du coordonnateur
- 16-2018. Convention de mise à disposition de salles
- Questions diverses

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil dix-huit, le neuf juillet à vingt heures les membres du conseil municipal de la commune de Moncel sur Seille se sont réunis sur la convocation du Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Alain CHANÉ, Ernest BOUR, Christine DUMAY, Delphine GRECO, Mireille PICARDAT, Nicolas PERRIN, Gérard ROIBIER;

Absents excusés: Monsieur Aldo IANNI donne procuration à Monsieur Alain CHANE
Monsieur Jean-Marc LESCURE donne procuration à Monsieur Gérard ROIBIER.

Absent: Monsieur Yves BERNARDI,

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si le compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2018 fait l'objet d'observations. Aucune observation n'étant émise, le procès verbal est adopté.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du conseil municipal ; Madame Christine DUMAY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

5.3 Désignation de représentants.

séance du 09 juillet 2018



2018/022

15-2018. Recensement 2019: désignation du coordonnateur

Le Maire informe que la commune va réaliser en 2019 le recensement des habitants, cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Il convient donc de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations de recensement.

Le Maire propose de nommer à ce poste la secrétaire de mairie actuelle, Mme Marie-Claire THIRY.

En tant qu'agent communal, Mme Marie-Claire THIRY sera indemnisée par le versement d'heures complémentaires auxquelles seront appliquées toutes les cotisations sociales habituelles.

Ce paiement sera effectué par le biais de la dotation forfaitaire, perçue par la commune dans le cadre du recensement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

Accepte la nomination de Mme Marie Claire THIRY en tant que coordonnateur communal et L'indemnisation de l'agent sous forme d'heures complémentaires.

Autorise le Maire à prendre l'arrêté municipal nécessaire à cette nomination.

1.4 Autres types de contrat

16-2018. Convention de mise à disposition de salles

Le maire rappelle que la communauté de communes sollicite régulièrement l'occupation de salles communales référencées pour l'organisation de ses différentes réunions.

Par délibération du conseil communautaire en date du 25 avril 2018, la communauté de communes propose d'indemniser les communes mettant à disposition leurs salles pour leur frais de fonctionnement (électricité, chauffage...) à raison de 15.00 euros par réservation.

La commune de Moncel-sur-Seille adressera à la communauté de communes un titre de recette annuel, regroupant l'ensemble des manifestations organisées dans les salles mises à disposition.

Il est proposé d'autoriser le maire à signer une convention de mise à disposition de salles avec la communauté de communes Seille et Grand Couronné.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de salles pour les réunions de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné.

La séance est levée à 20H30.



2018/023

Les délibérations suivantes ont été prises

	Objet
	15-2018. <i>Recensement 2018: désignation du coordonnateur.</i> 16-2018. <i>Convention de mise à disposition de salles</i>



2018/024

SIGNATURES

Alain CHANE. Le maire

Jean-Marc LESCURE

Yves BERNARDI

Aldo IANNI

Ernest BOUR

Nicolas PERRIN

Christine DUMAY

Mireille PICARDAT

Delphine GRECO DECAVELE

Gérard ROIBIER